Sciences, technologies, santé, mention santé publique, spécialité droit et gouvernance du secteur sanitaire et social

RNCP11939 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	340p, 332p, 331p
Code(s) ROME	K1401, K1404, K1403, K1502
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Université Rennes I
http://www.univ-rennes1.fr

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

La réforme de la gouvernance hospitalière renforce les attributions des cadres dirigeants du secteur sanitaire et social. Le Master Mention Santé publique, Spécialité Droit et gouvernance du secteur sanitaire et social vise à former (par une approche pluridisciplinaire : droit, économie, gestion et management publics, protection sociale) des spécialistes de la gouvernance des politiques de sécurité sociale et de santé mises en œuvre par les caisses et établissements publics ou privés du secteur.
Les diplômés intègrent les corps et cadres d'emploi de ces organismes, ainsi que les corps d'inspection de l'Etat et les Agences de Santé. Ils y mettent en œuvre les politiques publiques sectorielles et y sont garants du respect des lois et règlements du secteur sanitaire et social.
Les diplômés occuperont différentes fonctions à un niveau d'encadrement et de direction d'établissements sociaux, de santé, médico-sociaux ou sanitaires et sociaux (Caisses de Sécurité Sociale, Hôpital, Maisons de retraite, IME …).
Leurs compétences s'exercent dans :

- La participation à l'orientation des politiques et aux décisions d'action, en relation avec les autorités de tutelle et les partenaires institutionnels,
- La prise en charge des relations stratégiques de l'établissement,
- La mise en œuvre des politiques publiques en fonction des spécificités du secteur sanitaire et social, de l'environnement des établissements sociaux, sanitaires et médico-sociaux,
- La coordination des activités d'un ou de plusieurs services,
- L'animation et la gestion de tout ou partie du personnel en vue d'atteindre les objectifs fixés,
- Le développement de l'image de marque de l'établissement ou de l'entreprise,
- La conduite de missions d'inspection et d'audit, d'études de faisabilité et de conduite d'expérimentation de projets,
- Le compte-rendu des actions, missions et résultats devant les autorités de tutelle et les différentes agences.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le diplômé est capable de :

- Appréhender les compétences et les enjeux des autorités de tutelle et partenaires de son action,

- Analyser, mettre en cohérence et synthétiser, dans le cadre des orientations politiques suivies, les informations relatives à l'existant (réglementation, structures, moyens) et aux perspectives de son évolution,
- Créer une veille juridique, appliquer et faire appliquer la législation en vigueur dans le domaine social et sanitaire,
- Diriger la gestion comptable et financière de l'établissement
- Définir et orienter la politique de l'établissement de par sa maîtrise des règles de la comptabilité publique et des instruments de la gestion publique (tableaux de bords, indicateurs, etc.)
- Diriger et animer l'organisation des Ressources Humaines,
- S'adapter aux mutations internes et externes et conduire le changement dans l'organisation et la gestion de la structure
- Construire et piloter les dossiers concernant des actions nouvelles, par exemple mise en place des dispositifs « Qualité des soins », adaptation du système de tarification des actes, etc.,
- Conduire un projet en utilisant les outils et méthodologies requis : de l'étude de faisabilité à l'ingénierie administrative et financière de projets,
- Mettre en place des dispositifs d'évaluation et de suivi de l'activité et des résultats,
- Rendre compte de la conduite des missions dont il a la charge devant les autorités de tutelle et les instances de coordination des politiques de l'Etat (agences),
- Communiquer en interne et en externe (système d'information de l'établissement, relations avec les médias, avec les institutionnels, les partenaires et les usagers), à l'oral comme à l'écrit, en s'adaptant à ses interlocuteurs et aux enjeux.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les fonctions s'exercent principalement :

- en établissement public ou privé, qu'il s'agisse d'un établissement sanitaire social ou médico-social,
- dans un organisme de Sécurité Sociale
- dans une administration de l'Etat (ex. : Direction de la Cohésion Sociale)
- ou au sein d'une collectivité territoriale.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

par voie de concours :

- Directeur d'établissement public de santé
- Directeur d'établissement sanitaire et social
- Attaché territorial option "gestion du secteur sanitaire et social"
- Inspecteur de l'action sanitaire et sociale
- Cadre de direction d'un organisme de Sécurité sociale
- Inspectuer du recouvrement en URSSAF
- Inspecteur du travail
- Attaché d'administration hospitalière

en accès direct :

- Directeur d'un établissement sanitaire, social ou médico-social privé.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

La DARES et France Travail ne publient aucun indicateur sur les familles professionnelles auxquelles ce périmètre se rattache.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

- Enseignants-chercheurs universitaires
- Professionnels issus de la Fonction Publique et para-publique
- Magistrats
- Consultants

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

- Enseignants-chercheurs universitaires
- Professionnels issus de la Fonction Publique et para-publique
- Magistrats
- Consultants

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury de l'Université de Rennes 1

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/10/2019

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.ipag.uni-rennes1.fr
http://www.univ-rennes1.fr/
Université de Rennes 1
IPAG de Rennes
SOIE (Service Orientation Insertion Entreprise)

Fiche officielle (France Compétences)

https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/11939/